CEl'info

Les Ponts-de-Cé | Le magazine | Fév. 2023 #112

lespontsdece.fr



MA VILLE EN BREVES...

Le Marathon inter-entreprises 2023 aux Ponts-de-Cé

DANS MON QUARTIER

Un composteur partagé dans le quartier de l'Île

FIGURE

Bruno Fournier
Garagiste audacieux

ma ville EN BREVES...



PRINTEMPS DES POÈTES

La médiathèque municipale Antoine de Saint-Exupéry propose deux rendez-vous dans le cadre du printemps des poètes 2023. Du 21 au 25 mars, une exposition des poèmes du poète local Robert Dubuisson sera proposée aux visiteurs et une «malle aux histoires» poétique aura lieu le 25 mars à 10h30 pour les enfants dès 4 ans.

Entrée libre.

3^{èME} FLEUR ET 4 @

Ces dernières semaines, la ville des Ponts-de-Cé a été mise en valeur par deux distinctions. La première concerne le label « Villes et Villages fleuris » qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité. La Ville a reçu la distinction 3 fleurs (sur 4 possibles) avec les félicitations du jury.

L'autre label, national celui là, concerne sa politique numérique au service du public et cette fois-ci, la Ville a été récompensée par un niveau 4@ sur 5 possibles avec une mention spéciale distinctive pour sa politique en matière de démocratie locale.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME ACCESSIBLE À TOUS

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) d'Angers Loire
Métropole, approuvé en 2021, est
désormais facilement accessible à
tous, via une cartographie en ligne.
Cette cartographie permet d'accéder
aux renseignements d'urbanisme
applicables à chaque parcelle, sur l'ensemble de la Ville et de la communauté
urbaine, et de visualiser les règles et
servitudes qui s'y appliquent. Ce nouvel
outil interactif est accessible à partir du
lien suivant : www.lespontsdece.fr/
services-demarches/urbanisme

JOURNÉE CITOYENNE LE 13 MAI

Chaque année, la Ville organise une journée citoyenne ayant pour vocation de faire participer les citoyens ponts de-céais à des actions collectives d'intérêt général. Pour préparer cette nouvelle édition 2023, un appel aux bonnes idées est lancé : petits aménagement de quartiers, plantations, travaux d'embellissement...)
Faites part de vos idées à maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr

RÉNOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du territoire intelligent piloté par Angers Loire Métropole, 1 200 lanternes vont être remplacées aux Ponts-de-Cé. Les travaux, qui ont démarré en début d'année, se poursuivront jusqu'à l'été. Ce passage en LED va permettre à la collectivité de réaliser des économies d'énergie tout en assurant une qualité d'éclairage améliorée. Certains points seront équipés de detecteurs de présence.

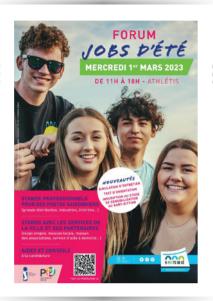
ZOOM SUR

FORUM JOBS ÉTÉ

L'INFO JEUNES DES PONTS-DE-CÉ ORGANISE UNE JOURNÉE SPÉCIALEMENT DÉDIÉE AUX JEUNES QUI RECHERCHENT DES JOBS D'ÉTÉ

Cette année, l'événement va prendre une autre ampleur et il se déroulera le mercredi 1^{er} mars à Athlétis de 11 h à 18 h avec encore plus de nouvelles activités proposées (simulation d'entretien, test d'orientation, aide à la candidature...).

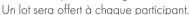
Venez avec votre CV et postulez en direct!



POUR DÉCOUVRIR LA BOULE DE FORT

Vous en avez entendu parler mais vous n'avez jamais osé franchir le seuil d'un cercle de boule de fort?

C'est le bon moment avec le deuxième challenge de la boule de fort organisé par la Ville. Ce challenge, en doublette, est ouvert à tous (sauf aux adhérents des sociétés de boules) et en particulier à tous ceux qui veulent découvrir cette tradition locale. Inscription gratuite avant le 25 février 2023 à l'adresse suivante : bouledefort.pontsdece@gmail.com.





LE MARATHON INTER-ENTREPRISES 2023 AUX PONTS-DE-CÉ

La 10^{ème} édition du marathon inter-entreprises se déroulera le vendredi 9 juin à partir de 18h30 au complexe sportif François-Bernard. Organisé par le Comité Départemental de Maine et Loire du Sport d'Entreprise, cette épreuve sportive rassemble chaque année plusieurs milliers de participants. Annulée pour cause de covid ou de canicule, ce sera le grand retour de cette compétition dont le succès croit régulièrement (215 entreprises lors de la dernière édition). Un évènement sportif certes mais également festif, convivial et familial ouvert à toutes les entreprises.

Contact: marathonrelais.cd49ffse@gmail.com



LE CHIFFRE DU MOIS

250

C'est le nombre d'arbres plantés le 15 février dernier par les services municipaux et plusieurs jeunes ponts-de-céais de l'accueil jeunes. Cette mini forêt plantée près de la route de Juigné complète le dispositif de lutte contre le dérèglement climatique dans lequel la municipalité s'est engagée depuis 2020 avec les Avan'cé Climatiques.

CÉ l'info SOMMAIRE



MA VILLE EN BREVES...



GRAND ANGLE



Vos idées pour la ville!

10

VIE MUNICIPALE

12

ENFANCE & JEUNESSE



13 DANS MON QUARTIER

14 VIE ASSOCIATIVE

16 FIGURE



Bruno Fournier, garagiste audacieux

7 TRIBUNE DES ÉLUS

8 MES RENDEZ-VOUS

ÉDITO



Le premier mars prochain, nous lancerons la seconde édition du budget participatif des Ponts-de-Cé.

Après le succès de la première expérience, nous avons décidé de relancer cette opération pour un montant maximal de 50 000 €.

Ainsi, il appartient à chacune et chacun d'entre vous de faire des propositions d'intérêt général pour votre quartier ou pour le bénéfice de toute la Ville. La première réalisation des propositions 2022 est d'ores et déjà effective sur le site du frotte pénil avec un observatoire à oiseaux.

Au-delà des instances de démocratie participative que nous mettons en place, ce budget participatif est une autre façon pour chacune et chacun d'entre-vous de s'impliquer dans la vie de la cité, de participer à l'amélioration de son cadre de vie et pourquoi pas de fédérer un quartier, une rue, un square autour d'un projet collectif.

A vos idées !

JEAN-PAUL PAVILLON

Maire, Vice-président d'Angers Loire Métropole

CE l'info est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé
Contact : 7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr - celinfo@ville-lespontsdece.fr - Tél. 02 41 79 75 75
ISSN 2823-4774

Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon / Rédacteur en chef : Fabrice
Villechien / Rédacteurs : Charlotte Lair, Charlotte Oger. / Création & mise en

page: STUDIO RICOM www.studioricom.com / Crédits photos: Ville des Ponts-de-Cé sauf mention / Distribution: Étudiants Ponts-de-Céais Impression: Imprimerie Connivence - 49 000 ECOUFLANT

Imprimé avec encres végétales

Grand ANGLE

VOS IDÉES POUR LA VILLE!

APRÈS LE SUCCÈS DE LA PREMIÈRE ÉDITION, LA VILLE RELANCE SON BUDGET PARTICIPATIF. LES HABITANTS PEUVENT PROPOSER À PARTIR DE DÉBUT MARS DES IDÉES NOVATRICES ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.



En 2022, la Ville a souhaité mettre en place un budget participatif d'une enveloppe budgétaire de 50 000 € afin de donner la possibilité aux habitants de proposer et de voter pour des projets exclusivement d'investissement. Lors de cette première édition, 43 idées ont été déposées. Après examen, 13 projets ont été sélectionnés et soumis au vote des habitants. 657 bulletins de vote ont été pris en compte dont les trois quarts environ via la plateforme numérique dédiée. «Nous avons constaté une grande diversité tant dans les idées, que dans le profil des porteurs et dans les lieux d'implantation», remarque Delphine Lecomte, conseillère déléguée à la citoyenneté. Grâce à cette initiative, quatre projets, officialisés lors de la Journée citoyenne en octobre dernier, seront réalisés d'ici à deux ans. Le premier à voir le jour sera un observatoire ornithologique au sud de l'étang de Frotte Pénil, situé près de l'Authion, afin d'observer plus de 70 espèces

d'oiseaux qui le fréquentent et d'organiser des actions éducatives sur la faune locale. Les autres projets concernent l'aménagement de plusieurs lieux dans la Ville : le parc du Muletier avec la plantation de nouveaux arbres, la réhabilitation de l'aire de piquenique, l'installation de transats permanents, d'une table de ping-pong et d'un panier de basket ; le chemin situé entre la salle Emstal et l'extrémité de la baignade avec la création d'un parcours pédagogique et la plantation d'arbres et enfin le lotissement du Plessis Charruault à l'Est de la commune avec l'installation de jeux pour enfants, d'un terrain de pétanque, d'un panier de basket, de bancs, de cabanes à oiseaux, d'une table de ping-pong et d'une boîte à livres afin de favoriser les rencontres entre générations.

DE L'IDÉE AU PROJET

Cette démarche participative est accessible à tous les Ponts-de-Céais âgés d'au ...

Grand ANGLE



Dans le prolongement des initiatives citoyennes telles que les Avan'Cé climatiques et L'Atelier pour un projet culturel partagé, nous avons souhaité mettre en œuvre un budget participatif. Cet outil, de démocratie participative qui permet aux citoyens de proposer des projets répondant à des besoins d'intérêt général, a suscité un réel engouement. C'est pourquoi nous avons souhaité garder cet élan en lancant une nouvelle édition dès cette année. Nous souhaitons vivement que les habitants s'emparent de ce dispositif pour faire des propositions au service du plus arand nombre. Nous leur offrons aussi la possibilité de présenter et de défendre leur projet à l'occasion du Forum des associations le 2 septembre où chaque porteur pourra bénéficier d'un stand. A vos idées!

DELPHINE LECOMTE,

Conseillère déléguée à la citoyenneté



responsable légal), toute association domiciliée sur la commune justifiant d'un intérêt local, tout dispositif de démocratie participative (comité de quartier, etc.) et tous les élèves et étudiants scolarisés dans la Ville. Le processus se déroule en plusieurs étapes. Les habitants sont invités à déposer leurs idées entre le 1er mars et le 31 mai soit sur la plateforme dédiée à la participation citoyenne (http://jeparticipe.lespontsdece.fr) soit par bulletin papier dans les accueils publics municipaux. Pour être éligible, une idée doit rentrer dans le champ de compétences de la commune, être novatrice, servir un intérêt collectif, reposer sur des dépenses d'investissement, ne pas dépasser 20 000 € et être réalisable dans les deux ans (réglement complet sur la plateforme).

Du 1^{er} juin au 20 août, le comité de pilotage, composé de 3 agents municipaux, 2 élus et 5 citoyens référents des comités de quartier, étudiera les idées proposées et retiendra celles considérées comme recevables. Quant aux services techniques, ils seront chargés d'analyser la faisabilité

Grand ANGLE









technique et juridique de chaque projet et d'en estimer le coût. «Nous pourrons rencontrer certains porteurs pour affiner leur projet ou les inviter à se regrouper avec d'autres projets similaires», explique Delphine Lecomte.

Cette étape finalisée, la campagne de vote sera lancée à partir du Forum des associations du 2 septembre et jusqu'au 30 septembre. Pendant cette période, il s'agit pour les porteurs de projet de bien communiquer sur leur proposition en mettant en exergue les besoins identifiés et en allant à la rencontre des personnes concernées.

«Plus les porteurs de projets sont mobilisés, plus les votes sont nombreux», souligne la conseillère municipale. Pour rappel, le vote est individuel et ouvert à tout Pont-de-céais âgé d'au moins 11 ans. Chaque votant peut choisir ses trois projets préférés et voter soit sur la plateforme dédiée à la participation citoyenne ou par bulletin papier

dans les accueils publics municipaux. Les projets qui auront reçu le plus de voix seront réalisés dans les deux ans. Les lauréats, dévoilés en octobre prochain, seront associés à leur mise en œuvre. Si vous avez en tête une idée originale pour embellir la Ville ou améliorer le quotidien des habitants, n'hésitez pas à la proposer!

D'ici à deux ans, elle deviendra peut-être une réalité au bénéfice de tous !

CALENDRIER PRÉVU POUR L'ÉDITION 2023

> Du 1er mars à 31 mai : dépôt des idées

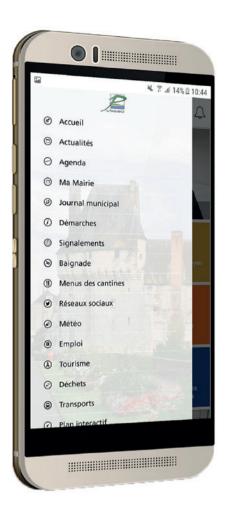
> Du 1er juin à 20 août : instruction des projets

> **Du 2 au 30 sept. :** vote

> Octobre 2023 : cérémonie des lauréats

> Nov. 2023 à nov.2025 : réalisation des projets





TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OFFICIELLE DE VOTRE VILLE









Conseil MUNICIPAL



FINANCEMENT D'UN PROJET DE CLASSE DÉCOUVERTE ORGANISÉ PAR L'ÉCOLE ANDRÉ-MALRAUX

La Ville participe chaque année au financement de projets de classes transplantées. Le projet de l'école André-Malraux va se dérouler du 21 au 24 mars 2023 au centre Bouessé à Mûrs-Erigné. Il concerne 25 enfants de CM2. Le budget prévisionnel du séjour est de 4 430,50 € et celui de la subvention municipale de 945,17 €. Au cours de cette classe découverte, les élèves seront amenés à découvrir et pratiquer différents sports.

PARTICIPATION AUX CHARGES **SCOLAIRES DES COMMUNES** SITUÉES HORS DE LA MÉTROPOLE

Les enfants dont les parents sont domiciliés dans des communes extérieures à la ville des Ponts-de-Cé peuvent être scolarisés avec l'accord du maire de la commune de résidence. Cette dernière est alors tenue de participer financièrement aux dépenses réalisées par la Ville pour accueillir les enfants de cette commune au sein des écoles publiques. S'il existe un principe de gratuité réciproque entre les communes membres d'Angers Loire Métropole, pour les communes extérieures à ALM, le coût est de 549 € pour chaque élève de classe élémentaire et de 1 744 € en maternelle.

PRIVÉS D'ENSEIGNEMENT **DU PREMIER DEGRÉ**

Un contrat d'association, régulièrement renouvelé depuis 1972, lie les écoles Saint-Aubin et Saint-Maurille, établissements d'enseignement privés, à l'État. Conformément à la loi, la Ville est tenue de participer aux dépenses de fonctionnement de ces établissements dans les mêmes conditions qu'elle participe aux dépenses de fonctionnement des classes correspondantes dans les écoles publiques. Dans ce cadre, elle attribue la somme de 1 744 € pour un élève de maternelle résidant aux Ponts-de-Cé et 549 € pour un élève de primaire correspondant aux coûts de scolarisation des élèves accueillis dans les établissements publics de la Ville.

RENONCIATION À LA PERCEPTION D'UNE SUBVENTION

La Ville avait, par délibération du 25 janvier 2022, demandé à bénéficier du dispositif d'Aide à la Relance de la Construction Durable, pour le projet d'aménagement sur le site de l'ancien Point S. Une des conditions d'éligibilité était que les logements subventionnables soient autorisés par permis de construire avant le 30 août 2022. Or, dans le cadre de la concertation réalisée par la Ville, du temps imparti aux discussions nécessaires avec les riverains de l'opération et la prise en compte de leurs demandes par le porteur de projet, le délai n'a pu être tenu. La collectivité acte donc sa renonciation à l'obtention de la subvention de 89 000€ qui sera affectée à une autre commune.

PROCHAIN CAFÉ CITOYENS

Samedi 4 mars / Quartier de La Guillebotte / de 10h30 à 12h, parking intermarché La Guillebotte.

Vie MUNICIPALE



COLLECTE DÉPARTEMENTALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

VENDREDI 31 MARS ET SAMEDI 1^{ER} AVRIL PROCHAINS AURA LIEU LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE* DE MAINE-ET-LOIRE DANS LE MAGASIN INTERMARCHÉ DE LA GUILLEBOTTE.

De 8 h 30 à 19 h 30, cette collecte sera faite de manière dématérialisée, pour faciliter les choix en approvisionnements et la gestion des stocks pour toute la filière de la Banque Alimentaire. L'équipe de bénévoles mobilisée sur ces 2 journées distribuera des coupons à présenter en caisse en indiquant le montant qu'il souhaite donner. Les sommes collectées permettront de commander des denrées alimentaires dans ce magasin. Les 2 dernières collectes, en avril et novembre 2022, ont permis de commander plusieurs palettes de conserves, équivalent à 1 677 repas. Le CCAS recherche des bénévoles pour participer à cette collecte. Pour vous inscrire, contactez le Centre Communal d'Action Sociale de la commune au 02 41 79 75 72 ou par courriel: ccas@ville-lespontsdece.fr.

*La Banque Alimentaire lutte contre la précarité et le gaspillage. Une des sources d'approvisionnement est la collecte dans les grandes surfaces.Vous pouvez nous aider en donnant deux heures de votre temps. Appelez M. Pineau au 02 41 60 33 05 -06 47 91 10 07 ou allez sur le site Banquealimentaire49.org

DES JEUNES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE POUR ACCOMPAGNER LES SENIORS DE LA COMMUNE!

Depuis plusieurs années, la ville des Ponts-de-Cé fait appel à l'association Unis Cité pour intervenir auprès des personnes âgées afin de rompre leur quotidien et de lutter contre l'isolement.



Quatre jeunes volontaires, engagés en service civique, effectuent cette mission de solidarité intergénérationnelle. Ils interviennent actuellement à la résidence autonomie les Champs Fleuris. Leur mission consiste à créer du lien avec les personnes âgées, à participer aux animations organisées par l'animatrice et à proposer et animer leurs propres animations.

De plus, les volontaires interviennent à domicile afin de passer des moments conviviaux avec des seniors isolés, ayant peu de visite. Au programme, jeux, balade, cuisine, discussions...

Si vous aussi, vous souhaitez bénéficier de ces visites (ou si vous connaissez des personnes que cela peut intéresser), n'hésitez pas à contacter le CCAS des Ponts-de-Cé afin de profiter de moments conviviaux avec des jeunes d'Unis Cité.

Les jeunes ont entre 16 et 25 ans et ont choisi de s'engager plusieurs mois au service des autres. Ils sont formés et accompagnés au quotidien par l'association Unis-Cité. Ce ne sont pas des professionnels mais bien des jeunes volontaires.

Contact: 02 41 79 75 72

L'ÉCOGESTE DU MOIS : DES SMARTPHONES TROP FRÉQUEMMENT REMPLACÉS



Remplacer trop rapidement les appareils génère de lourdes conséquences environnementales et sociales. 80 % des impacts environnementaux des smartphones sont en effet liés à leur fabrication : épuisement des ressources, atteintes à la biodiversité dues aux rejets toxiques dans l'environnement, émissions de gaz à effet de serre... En utilisant votre smartphone le plus longtemps possible, vous évitez la production de nouveaux appareils et vous préservez l'environnement et les populations!

Etat CIVIL

ZOOM SUR

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023-2024

A COMPTER DU 02 FÉVRIER 2023, POUR LES ENFANTS NÉS EN 2020 OU LES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE, IL SERA POSSIBLE DE PROCÉDER AUX PREMIÈRES INSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DES PONTS-DE-CÉ.



Pour cela, il faudra compléter le formulaire d'inscription scolaire sur l'Espace citoyens (rubrique : vos démarches en ligne / éducation / première inscription scolaire 2023-2024) accompagné des pièces justificatives ou télécharger et compléter le dossier (rubrique : infos pratiques / inscriptions scolaires / inscriptions). Le dossier sera à retourner accompagné des pièces justificatives par courriel ou directement au service éducation.

La ville des Ponts-de-Cé met à disposition des familles une restauration scolaire, un accueil périscolaire le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h 30, une étude surveillée le soir pour les élèves des écoles élémentaires et des temps d'activités périscolaires gratuits.

Renseignements: 02 41 79 74 92 education@ville-lespontsdece.fr

NAISSANCES

DÉCEMBRE 2022

- 18 Isaac DUTOUR
- 22 May BOZZA
- **26** Ulysse FERRAND

JANVIER 2023

- **04** Anouk DELAUNAY ROGER
- 10 Ava NICOLLEAU
- 14 Héloïse LEROUEIL
- 15 Sacha MOREAU
- 16 Ayden CRIBIER GUÉRIN
- **22** Alba RICHARD

DÉCÈS

DÉCEMBRE 2022

- 08 Monique LEROY née DUBOIS
- 19 Gaston LEFENÊTRE
- 23 Cyprien BOUCHER
- **24** Christian COMBAT
- **29** Auguste GOUZIT
- **30** Françoise DELAUNAY
- **30** Patrice COUBARD
- 31 Odette CESBRON née CHAUVIGNÉ
- 31 Josette GENTILHOMME née MAILLET

JANVIER 2023

- 02 Stéphanie LEFORT
- **03** Jean BONNEC
- **07** Jacques CHÂTEAU
- O9 Jacqueline ROUSSEAU née BOURGEOIS
- 12 Auguste BINARD
- 15 Marie PARENTEAU
- 16 Marie-Madeleine DUBOURG née SAMSON
- 19 Marcel FAVREAU
- 21 René JUNG
- 21 Michel TOUCHET
- **28** Cédric LEMOINE
- 30 Michel GANDUBERT

Enfance et JEUNESSE

DES ENFANTS ENGAGÉS

EN FIN D'ANNÉE 2022, LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MATIN ONT EFFECTUÉ UNE CLEANWALK (MARCHE DE NETTOYAGE) AUTOUR DES ATELIERS ENFANTINS AINSI QUE SUR LE TRAJET ATELIER / ÉCOLE ANDRÉ-MALRAUX QU'ILS EMPRUNTENT TOUS LES MERCREDIS.

Cette sortie a été réalisée dans le cadre d'une période de prévention autour de l'écologie, programme des ateliers enfantins du mercredi matin de novembre à décembre 2022. Les enfants ont ainsi ramassé plus de 8 sacs poubelles pleins. Par ailleurs, ils ont aussi collecté une centaine de jouets avec lesquels ils ne jouaient plus afin de les offrir à d'autres enfants défavorisés ou isolés dans le cadre du père noël vert du secours populaire.





RETOUR EN IMAGES SUR LE CARNAVAL DU 4 FÉVRIER QUI A RÉUNI PLUSIEURS CENTAINES DE PARTICIPANTS







RECRÉATIONS, LE PROCHAIN SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Dans la cour de l'école, en 1991, Claire Simon filme. Les enfants, eux, jouent. Ils expérimentent. Ils changent d'avis. Ils font et défont les règles. Le pouvoir change de mains à toute vitesse. Les situations se renversent.

Le spectacle Récréations, partant de ces formidables machines à jouer, propose d'emmener sur le plateau les jeux et enjeux de la cour



de récré, micro-société qui n'a de petite que la taille de ses habitants.

La Cie II est doux de faire les fous est une compagnie de LabelPool installée au PAVÉ, Pôle des Arts Vivants Éclectiques aux Ponts-de-Cé.

A 17 h le dimanche 2 avril au Théâtre des Dames, dès 5 ans. Réservation conseillée sur le site de la Ville.



PARTICIPEZ AU FLEURISSEMENT DE LA VILLE!

Comme chaque année, la ville des Ponts-de-Cé fournit des argines et des bulbes aux habitants souhaitant fleurir les espaces situés au pied de leur maison. Les plantations sont à réaliser en avril et en mai. Depuis 2016, le service municipal des espaces verts met à disposition des habitants de petits espaces sur le domaine public au droit des facades ou des murs extérieurs afin de fleurir au pied des maisons. Cette initiative est une occasion pour les citovens de participer à l'amélioration de l'environnement, d'embellir leur cadre de vie et aussi d'inviter la nature dans les rues. Concrètement. une demande écrite doit être adressée au préalable à la direction des services techniques pour avis sur la faisabilité du proiet. Le mois de février est le moment opportun pour des plantations en avril/mai. Une fois l'autorisation accordée, les services municipaux fournissent les graines et / ou les bulbes et peuvent réaliser l'aménagement de l'espace (découpe d'enrobé, enlèvement de quelques pavés anciens posés sur sable, évacuation des déblais, etc.). De son côté, le demandeur s'engage notamment à assurer l'entretien de l'espace qui lui sera alloué sur une durée minimale de deux années, à arroser les plantations, à désherber manuellement et à tailler régulièrement afin de limiter l'emprise de certains végétaux. A noter qu'en cas de défaut d'entretien, la Ville se réserve le droit de reprendre en charge l'espace mis à disposition.

Contact: Direction des services techniques - 02 41 79 39 29.

Dans mon QUARTIER



UN COMPOSTEUR PARTAGÉ DANS LE QUARTIER DE L'ÎLE ?

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LABEL VERTE ET ANGERS LOIRE MÉTROPOLE, LA VILLE PRÉVOIT L'INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ DANS LE QUARTIER DE L'ÎLE. LE PROJET SERA PRÉSENTÉ LE 21 MARS LORS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE OUVERTE À TOUS LES PONTS-DE-CÉAIS.

Suite à la demande d'habitants du quartier de l'Île, la mairie a sollicité l'association Label verte pour la mise en place d'un composteur partagé. Le principe est simple : vous déposez dans un bac en bois vos déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf pilées, marc de café avec filtre, sachets de thé et tisane, noyaux, coques de noix, rouleaux de papier toilette et d'essuie-tout découpés en morceaux, morceaux de boîtes à œufs en carton, papier journal, fleurs fanées découpées, etc.). Lorsque le compost est arrivé à maturité, chaque foyer peut récupérer du compost mûr pour rempoter ou nourrir ses plantes. Cet amendement bien stabilisé convient à la fois aux plantes d'intérieur, aux balconnières, jardinières et au potager. Si l'association Label Verte assure des visites de suivi technique pendant au moins un an et plus si nécessaire, ce sont des bénévoles qui sont mis à contribution pour tenir des permanences d'ouverture. Les personnes souhaitant s'impliquer dans la gestion du composteur partagé peuvent suivre une formation gratuite pour connaître les bases du compostage et savoir diagnostiquer l'équilibre et la maturité d'un compost. Si vous êtes intéressé par ce projet, rendez-vous le 21 mars 2023 à 19h à l'hôtel de Ville.

www.labelverte.fr

Vie ASSOCIATIVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES RIVES DE L'AUTHION



C'est dans une ambiance familiale et chaleureuse que s'est tenue l'assemblée générale de l'association.

Une bonne centaine de GUILLEBOTINS était présente parmi laquelle des représentants de la municipalité. Après le discours du président, le bilan des activités 2022 a été présenté par le secrétaire puis le bilan financier.

Après l'approbation des résultats par la majorité, l'assistance s'est réunie pour partager la traditionnelle galette. Les prochains événements seront la fête de la musique le 16 juin et le très populaire vide grenier du 3 septembre.

CONNAISSEZ VOUS LE RAKU?

L'association «Les amis de l'atelier du grand large» organise des stages de raku pendant lesquels vous apprendrez cette technique japonaise de cuisson de poterie. Deux stages de 3 jours sont proposés en mars et mai prochain. Par ailleurs, un accueil du public sera organisé les 25 et 26 mars à l'atelier de poterie, 5 rue Jean-Macé.

Contact: alain@atelierdugrandlarge.fr - 06 44 91 43 78 www.atelierdugrandlarge.fr

DES MÉDAILLES POUR LES KARATÉKAS PONTS-DE-CÉAIS

Les 14 et 15 janvier dernier a eu lieu le championnat régional de combat de karaté salle Athlétis.



De très nombreux karatékas sont venus combattre et concourir pour une place en championnat de France. Les spectateurs étaient également au rendez-vous pour les encourager.

L'ASPC karaté a récolté 7 médailles durant le week-end. 4 en or (Alban Morand en junior - de 68 kg, Clément Bréhin en minime + de 65 kg, Hamza Kahloul en seniors - de 75 gk et Aya Baccar en benjamine - de 40 kg), 1 en argent (Baptiste Hall en pupille élite en - de 30k) et 2 en bronze (Nour Bensaid en minime - de 35kg et Koussai El Hadj Gouadjeliaen pupille honneur - de 25kg).

Bravo à eux!

Vie ASSOCIATIVE

ZOOM SUR

LE CLUB DE BRIDGE RECHERCHE DE NOUVEAUX JOUEURS!

MERCREDI 8 MARS DE 14H À 18H À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE «LES CHAMPS FLEURIS», VENEZ RETROUVER L'ASSOCIATION POUR UN APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE DU BRIDGE.

Durant tout un après-midi, les adhérents du club seront heureux de vous faire découvrir ce jeu si particulier.

Vous connaissez ce jeu, mais ne le pratiquez plus tellement et vous auriez envie de vous y remettre? Vous ne connaissez pas le



bridge mais vous êtes curieux ? Vous avez envie d'apprendre ? Quel que soit votre niveau, vous êtes les bienvenus !

Le club se retrouve une fois par semaine pour des parties libres.

Contact: Mme Guyon 02 41 78 35 55

ENVIE D'ACCUEILLIR DE JEUNES ÉLÈVES ÉTRANGERS CHEZ VOUS ?

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux.

Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Contact : Magali Fouqueré 02 99 46 10 32 www.cei-voyage.fr

L'AAEEC TENNIS DE TABLE TOUJOURS PRÉSENTE

Après ces années de crise sanitaire, la section tennis de table de l'AAEEC reprend du service et se réinvente. Après avoir stabilisé son effectif après une perte de 25%, une quinzaine de nouveaux enfants a rejoint le club.

La pratique du tennis de table est ouverte à différents publics en loisir ou en compétition : joueurs valides de tous âges, joueurs de para tennis de table adapté, joueurs de para tennis de table, jeunes adultes de l'établissement Rocheloire (réhabilitation psychosociale), adultes atteints de maladies dégénératives, résidents de l'EPHAD les Cordelières, élèves des écoles...

Sur le plan sportif, 5 équipes sont engagées en championnat départemental, 3 en loisir et au niveau régional on retrouve 3 équipes jeunes et 1 équipe masculine senior.

Contact:

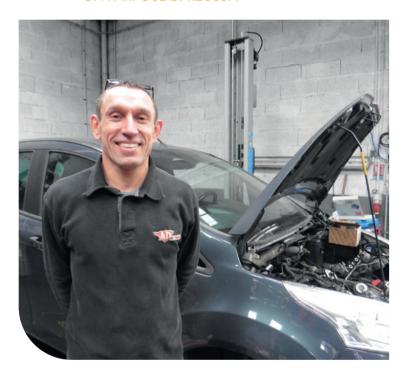
Jean-luc.chanteux@orange.fr



Figure PONTS-DE-CÉAISE

BRUNO FOURNIER, GARAGISTE AUDACIEUX

DEPUIS BIENTÔT DEUX ANS, BRUNO FOURNIER, GÉRANT DU GARAGE AD EXPERT SITUÉ DANS LA ZONE DU MOULIN-MARCILLE, A INSTAURÉ LA SEMAINE DE 4 JOURS. UN PARI OSÉ ET RÉUSSI!



Contraints, avec l'arrivée de la première ligne de tramway, de quitter la rue Parcheminerie à Angers où se trouvait le garage qu'ils avaient repris en 2002, Bruno Fournier et son épouse se sont installés il y a 16 ans dans de nouveaux locaux dans

Mieux équilibrer temps de travail et temps personnel. la zone du Moulin-Marcille. «Nous avons perdu notre clientèle de centre ville et subi la crise financière de 2008, ce qui nous a conduit en redressement judiciaire», raconte-il. A l'issue de cette procédure qui a duré plusieurs années, ils ont réussi à

relancer leur activité et retrouver de nouveaux clients. Et en 2019, ils réalisent des travaux de rénovation et d'agrandissement. Le désir de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle était déjà dans l'esprit du

couple depuis longtemps. Pas facile à mettre en œuvre quand on est gérant d'un garage, entreprise de service dont la clientèle attend une grande disponibilité. Et pourtant, ils décident de proposer à leurs 3 salariés de travailler 4 jours au lieu 5 sans perte de salaire. «Ils étaient partants et contents. Ce sont des trentenaires avec de jeunes enfants. Un jour de repos en plus leur permet d'avoir plus de temps avec leur famille, pour bricoler ou faire du sport. Nous leur avons laissé du temps pour qu'ils modifient leur organisation», explique-t-il.

Après une période test de six mois, l'entreprise a adopté la semaine de 4 jours en octobre 2020. «Nous avons choisi de fermer le vendredi et le midi, nous sommes ouverts plus tard avec une heure de fermeture au lieu de deux auparavant», détaille-t-il. Concrètement, les salariés travaillent autant mais différemment. Le temps de pause de chacun a été augmenté et une pièce pour le repos et la détente ainsi

qu'un coin repas ont été aménagés. Si les gérants reconnaissent avoir eu des craintes quant à une perte de productivité, ils ont constaté qu'eux-mêmes et leurs salariés étaient plus efficaces. «Nous avons communiqué auprès de nos clients pour leur expliquer notre nouvelle manière de travailler. Nous avons eu des retours plutôt positifs», précise-t-il. Afin d'apporter tranquillité et flexibilité à leur clientèle, le couple a eu l'idée de mettre à disposition plus de véhicules de prêt (14 au total). Près de deux ans après ce changement radical, le succès est au rendez-vous. «Nous avons réalisé notre meilleur bilan depuis que nous sommes installés aux Ponts-de-Cé», se réjouit-il. Et leur initiative audacieuse commence à séduire d'autres entreprises en Anjou et ailleurs. «Le gérant d'un garage à Tours nous a contacté pour des conseils et le carrossier, installé à côté du garage, a décidé de répartir son activité sur 4 jours et demi», note-t-il. Les lignes bougent pour un mieux-être au travail.

Tribune DES ÉLUS

MOT DE LA MAJORITÉ

Le service public du quotidien

Souvenez vous, il y a un peu plus de deux ans, tout le monde louait le travail des infirmières, des ripeurs, des enseignants ou des policiers.

Quel est le point commun entre toutes ces professions ? Ce sont tous des agents du service public. De toutes les fonctions publiques: État, Territoriale et Hospitalière. Autre point commun, ces agents travaillent tous pour l'intérêt général. Et l'intérêt général a besoin de personnels dont la qualification soit reconnue, présents sur tout le territoire, animés plutôt d'un esprit de solidarité que de concurrence ; de stabilité et non de précarité ; de sens des responsabilités et non de docilité ; d'indépendance et non de soumission aux intérêts particuliers.

Le service public territorial, c'est aussi le service public de proximité : l'agent d'accueil à la mairie, la personne qui vous guide au centre communal d'action sociale, celle qui vous prête un livre à la médiathèque ou bien celui qui accueille les enfants aux accueils de loisirs. Aucun d'entre-eux n'a un internet personnel dans ce travail si ce n'est de rendre un service au public.

Depuis de nombreuses années, nous fixons dans nos orientations budgétaires l'objectif de maintenir un service public de proximité. La quasi totalité des services municipaux est rendu en régie directe, à savoir sans faire appel à une société extérieure. Ce choix implique certaines contraintes et notamment celle de réduire nos marges de manœuvre en matière de fonctionnement car près des 2/3 de ce budget est consacré à la rémunération des agents municipaux mais c'est un choix délibéré que nous assumons et je crois que les Ponts-de-Céais n'ont pas à se plaindre de cette décision.

Mais plus qu'une dépense, nous considérons que le service public de proximité est une richesse au service des habitants.

Nous assumons aussi parfois ce que l'État ne veut plus faire comme l'instruction des demandes de papiers d'identité. Cette mission, coûteuse pour la collectivité et parfois source de frictions avec les usagers n'est pas la plus aisée à assumer mais elle n'est pas de notre fait et nous voulons saluer ici le travail du personnel d'accueil à la mairie qui est trop souvent confronté à l'impatience, voire plus, des usagers.

Dans une société ou l'intérêt personnel prend souvent le pas sur l'intérêt général, ou l'immédiateté de la réponse tend à devenir la norme, le service public doit garder toutes ses valeurs de neutralité et de garant du droit général au contact du public. Cela n'exclue pas les évolutions comme celle du numérique qui encadre désormais bon nombre de démarche mais le rôle des agents publics est aussi d'accompagner ceux qui éprouveraient des difficultés à suivre ces évolutions.

L'équipe municipale sera toujours vigilante à ce que le service public de proximité soit accessible au plus grand nombre.

Les élus.es de la majorité municipale

L'ÉLU DE L'OPPOSITION

Retraites : la riposte s'impose

La nouvelle « réforme » des retraites est une attaque violente contre le monde du travail, visant à faire baisser encore la part des richesses qui lui revient. Plus le gouvernement tente de se justifier, moins ça passe! Et c'est logique. Car les travailleurs (du public au privé, des ouvriers aux employés et aux cadres, des jeunes aux anciens) ont bien compris qu'ils y seraient tous perdants. Le prétexte du manque d'argent ne tient pas. L'argent coule à flots au sommet de la société. En 2022, les profits ont été de 20 milliards pour Total, 13 milliards pour Stellantis, 2 milliards pour la SNCF...

Les marchands de canon sont eux aussi à la fête : pour préparer les massacres de demain, le budget des armées va augmenter de 100 milliards, soit dix fois plus que ce qu'il faudrait pour boucher le prétendu trou dans les caisses de retraites. Dans le même temps. les services publics sont à la diète. L'hôpital public fait appel au bénévolat pour maintenir les urgences ouvertes. Et les petites communes comme la nôtre freinent leurs investissements, tant elles sont asphyxiées financièrement par le racket des énergéticiens. Refusons cet avenir sans retraite mais avec la querre! Les manifestations massives des 19 et 31 janvier ont été une première riposte et un encouragement. Elles appellent une suite, car seule la grève, en particulier dans le privé, permettra d'obtenir le retrait. Faisons tout pour que le mécontement et la colère débouchent sur un puissant mouvement social, qui aille en s'étendant et en s'approfondissant.

Didier Lizé / élu de la liste « Lutte ouvrière — Faire entendre le camp des travailleurs » Contact : didier.lize@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.ES

) Jean-Paul PAVILLON

Jeudi : 8h30 - 10h. Tous les 15 jours.

Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative, à la citoyenneté et à la culture Vendredi après-midi : sur RDV.

DEMILIE BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme Mardi : 17h - 18h sur RDV.

DÉdith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités et aux ressources humaines Jeudi après-midi : sur RDV.

Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et au développement économique Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

→ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et à la transition écologique Jeudi: 10h - 12h sur RDV.

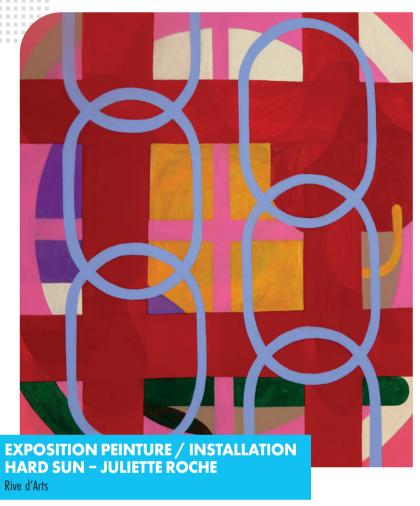
René RAVELEAU

Adjoint aux sports et loisirs Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

> Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Mes RENDEZ-VOUS



Du 18 février au 2 avril

NOS EXPOSITIONS

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Horaires d'ouverture de la médiathèque EXPOSITION DE ROBERT DUBUISSON PRINTEMPS DES POÈTES DU 21 AU 25 MARS

FÉVRIER

Mercredi 22

HAPPY APPLI / LES ROBOTS SONT PARMI NOUS! 14h30 / dès 7 ans Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Mardi 28

ATELIERS SÉNIORS SÉCURITÉ ROUTIÈRE 14h30 à 17h Rive d'Arts / salle Loire

MARS

Mercredi 1er

FORUM JOBS D'ÉTÉ 11h à 18h Athlétis

Vendredi 3 et samedi 4

THÉÂTRE LES R'CULÉENS AU PROFIT OURIKA SOLIDAIRE **20h30** Théâtre des Dames

Samedi 4

REPAIR CAFÉ 10h à 12h30 Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 4

CAFÉ CITOYENS QUARTIER DE LA GUILLEBOTTE 10h30 à 12h Parking Intermarché

Mercredi 8

APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE DE BRIDGE 14h à 18h Résidence autonomie Les Champs Fleuris

Mercredi 8

LES FEMMES DU LIEN
RENCONTRE-DÉDICACE
AVEC VINCENT JAROUSSEAU
(PHOTOGRAPHE
DOCUMENTARISTE)
19h
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi 10 & samedi 11

Dimanche 12

15h THÉÂTRE TOQUÉ AVANT D'ENTRER SORGES THÉÂTRE Théâtre des Dames

Mardi 14

CONSEIL MUNICIPAL 19h Hôtel de Ville

Mardi 21

RÉUNION PUBLIQUE COMPOSTEUR PARTAGÉ

19h Hôtel de Ville Salle René d'Anjou

Vendredi 17 & samedi 18 20H30

Dimanche 19

15h

THÉÂTRE TOQUÉ AVANT D'ENTRER SORGES THÉÂTRE Théâtre des Dames

Samedi 18

CONCOURS DE BELOTE DU COMITÉ ST MAURILLE 14h

Salle de la Chesnaie

Samedi 18

CAUSE TOUJOURS SPÉCIAL POLARS 14h30 / tout public Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Jeudi 23 (complet)

DANSE ET MUSIQUE L'AMBITION D'ÊTRE TENDRE CIE LA PARENTHÈSE CHRISTOPHE GARCIA

20h / dès 7 ans Théâtre des Dames

Samedi 25

MALLE AUX HISTOIRES POÉTIQUES 10h30 / dès 4 ans Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 25

THÉÂTRE TOQUÉ AVANT D'ENTRER SORGES THÉÂTRE **20h30** Salle Emstal

AVRIL

Samedi 1er

CAFÉ CITOYENS QUARTIER SAINT-MAURILLE 10h30 à 12h Place Rabelais



MES CONTACTS

> Hôtel de ville : 02 41 79 75 75

> Proxim'Cé : 02 41 440 440

> Police municipale: 02 41 79 75 73

> Le Trait d'Union (CCAS) : 02 41 79 75 72

> Maison des associations : 02 41 79 70 67

> Accueil Culture : 02 41 79 75 94

> Médiathèque Antoine de Saint-Éxupéry : 02 41 79 76 00

> Complexe sportif François-Bernard : 02 41 44 86 90





TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OFFICIELLE DE VOTRE VILLE (GRATUIT)

www.lespontsdece.fr

f villelespontsdece

@villepontsdece

BILLETTERIE CULTURE

Ouverture de l'Accueil culture :

> Mardi et vendredi de 15h à 18h30

> Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

> Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

Tél. : 02 41 79 75 94 Billetterie en ligne sur www.lespontsdece.fr



Visitez la **résidence services seniors** dans le quartier de la Monnaie







5 Av. François Mitterrand, 49130 Les Ponts-de-Cé www.ohactiv.fr • 02 44 10 19 75

